



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Afghanistan

Question au Gouvernement n° 1183

Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Marie-Françoise Clergeau.

Mme Marie-Françoise Clergeau. Monsieur le ministre des affaires étrangères, il y a tout juste un an, l'Union européenne alertait la communauté internationale sur le sort des femmes afghanes. Pourtant, les décrets des talibans continuent de faire subir aux femmes des discriminations contraires au droit international. Les organisations non gouvernementales présentes à Kaboul ont dû, pour la plupart, fuir un régime qui leur imposait une mise sous tutelle inacceptable. La situation des femmes afghanes est de plus en plus alarmante, et, ailleurs dans le monde, d'autres femmes subissent les mêmes affronts.

Monsieur le ministre, qu'entendez-vous faire pour que des régimes comme celui des talibans ne soient pas reconnus par les instances internationales tant qu'ils imposeront des discriminations fondées sur le sexe ? Que comptez-vous faire pour rendre l'aide humanitaire accessible à toutes ces femmes sans discrimination, pour assurer le respect des droits de l'homme en Afghanistan comme ailleurs, et en particulier pour affirmer les droits des femmes ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères. Madame la députée, je rappelle que l'Afghanistan est un pays qui, depuis de longues années, pour ne pas dire de longues décennies, vit dans des conditions extrêmement difficiles de guerre civile, puis de guerre étrangère, avec occupation, puis à nouveau de guerre civile. Le problème que nous avons avec l'Afghanistan, dans notre politique globale et systématique de soutien à tous ceux qui défendent les droits de l'homme - et en l'occurrence les droits des femmes, même si ceux-là englobent ceux-ci -, c'est que nous n'avons pas d'interlocuteurs. Il n'y a même pas de gouvernement dont nous puissions conditionner l'aide, sur lequel nous puissions faire pression ou que nous puissions inciter d'une autre façon.

La priorité de la communauté internationale en ce qui concerne l'Afghanistan, c'est d'essayer de faire pression sur l'ensemble des pays voisins, qui, tous, se nourrissent, d'une certaine façon, du conflit en Afghanistan, eu égard à leurs propres buts régionaux, pour reconstituer les bases d'un début de stabilité et d'ordre public dans ce pays.

A ce drame général de l'Afghanistan et des Afghans globalement parlant, s'ajoute le drame des femmes afghanes, qui est l'un des plus poignants, l'un des plus criants, et qui nous choque. Sachez que toute notre action avec nos partenaires européens, les ONG et les organisations internationales tend, en dépit du contexte que j'ai rappelé et qui rend toute action particulièrement complexe, comme dans d'autres régions telles que le Sud Soudan, à atténuer cette discrimination, qui est un malheur dans un malheur plus grand.

Nous y travaillons. Mais nous ne réussirons pas vraiment si nous ne parvenons pas à traiter la question de l'Afghanistan dans son ensemble: c'est en rétablissant les bases de la paix dans ce pays que nous pourrons travailler pour les femmes afghanes. Ce combat sera de longue durée car il faudra affronter beaucoup de mentalités, de traditions et de mauvaises habitudes. Mais tel est notre objectif. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Clergeau](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1183

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 1999, page 2139

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 mars 1999